



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Date d'émission 12-déc.-2022

Date de révision 12-déc.-2022

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit A10 Paint Marker/A20 Paint Marker – Silver, Gold, and Copper

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 10110, 10114, 10118, 10710, 10714

N° ID/ONU UN1210

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Solvent based marker

Restrictions d'utilisation Tenir loin des enfants

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

U-Mark, Inc
102 Iowa Ave.
Belleville, IL 62220
TEL: 618-235-7500

Courriel compliance@umarkers.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence Téléphone d'urgence 24 heures sur 24: Infotrac 1-800-535-5053 (États-Unis et Canada), 1-352-323-3500 (International)

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Attention

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
Nocif en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. Tenir au frais.

Conseils de prudence - Réponse

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et ensuite se doucher.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du CO2, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction.

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres renseignements

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

50 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Éther monométhyle de propylèneglycol	107-98-2	50-100	-	-

Cuivre	7440-50-8	10-25	-	-
Poudre d'aluminium (stabilisée)	7429-90-5	10-25	-	-
Zinc	7440-66-6	2.5-10	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements. Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.
------------------	---

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun renseignement disponible.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Oui.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite.

Autres renseignements Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans une aire munie de gicleurs. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Éther monométhyle de propylèneglycol 107-98-2	STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm	(vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 360 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 360 mg/m ³ STEL: 150 ppm

		(vacated) STEL: 540 mg/m ³	STEL: 540 mg/m ³	
Cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ fume	TWA: 0.1 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ dust and mist (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ Cu dust, fume, mist	IDLH: 100 mg/m ³ dust, fume and mist TWA: 1 mg/m ³ dust and mist TWA: 0.1 mg/m ³ fume	
Poudre d'aluminium (stabilisée) 7429-90-5	TWA: 1 mg/m ³ respirable particulate matter	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust	
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Éther monométhyle de propylèneglycol 107-98-2	TWA: 100 ppm TWA: 369 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 553 mg/m ³	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 369 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 553 mg/m ³
Cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³
Poudre d'aluminium (stabilisée) 7429-90-5	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 1.0 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³

Nom chimique	le Manitoba	le Nouveau-Brunswick	la Terre-Neuve-et-Labrad or	la Nouvelle-Écosse
Éther monométhyle de propylèneglycol	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm
Cuivre	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³
Poudre d'aluminium (stabilisée)	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³

Nom chimique	le Nunavut	l'île-du-Prince-Édouard	la Saskatchewan	le Yukon (Territoire)
Éther monométhyle de propylèneglycol	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 360 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 450 mg/m ³
Cuivre	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³ STEL: 0.6 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 0.6 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 0.2 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³
Poudre d'aluminium (stabilisée)	TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques.

Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Considérations générales sur l'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Varie
Odeur	De type alcool
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH		Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	120 °C / 248 °F	
Point d'éclair	31 °C / 87.8 °F	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité relative		Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau	
Solubilité(s)		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation		Does not ignite
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique		Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif en cas d'ingestion. (sur la base des composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements. Toux ou respiration sifflante.
------------------	--

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

ETAmél (orale)	1,393.80 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	3.56 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

50 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Éther monométhyle de propylèneglycol	= 5000 mg/kg (Rat)	= 13 g/kg (Rabbit)	> 7559 ppm (Rat) 6 h
Cuivre	-	-	> 5.11 mg/L (Rat) 4 h
Poudre d'aluminium (stabilisée)	-	-	> 0.888 mg/L (Rat) 4 h
Zinc	= 630 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Éther monométhylque de propylèneglycol 107-98-2	-	LC50: =20.8g/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =23300mg/L (48h, Daphnia magna)
Cuivre 7440-50-8	EC50: 0.0426 - 0.0535mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: 0.031 - 0.054mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 0.0068 - 0.0156mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: <0.3mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =0.2mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =0.052mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1.25mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =0.3mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: =0.8mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: =0.112mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50: =0.03mg/L (48h, Daphnia magna)
Zinc 7440-66-6	EC50: 0.11 - 0.271mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: 0.09 - 0.125mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 2.16 - 3.05mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 0.211 - 0.269mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.66mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =30mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: =0.45mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: =7.8mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: =3.5mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =0.24mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =0.59mg/L (96h,	-	EC50: 0.139 - 0.908mg/L (48h, Daphnia magna)

		Oncorhynchus mykiss) LC50: =0.41mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)		
--	--	---	--	--

Persistence et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Éther monométhylrique de propylène glycol 107-98-2	1

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

Californie - Informations sur les déchets Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

DOT

N° ID/ONU UN1210
Nom officiel d'expédition PRINTING INK
Classe (s) de danger relatives au transport 3
Groupe d'emballage III
Quantité à déclarer (RQ) (Copper: RQ (kg)= 2270.00, Zinc: RQ (kg)= 454.00) Copper: RQ (lb)= 5000.00, Zinc: RQ (lb)= 1000.00
Quantité à déclarer kg (calculée) Copper: RQ (kg)= 9080.00, Zinc: RQ (kg)= 4540.00
Quantité à déclarer en livres. (calculé) Copper: RQ (lb)= 20000.00, Zinc: RQ (lb)= 10000.00
Dispositions particulières B1, IB3, T2, TP1, 367
Polluant marin du DOT PP
Polluant marin Cuivre
Désignation UN1210, PRINTING INK, 3, III, Polluant marin (Cuivre)
Numéro du guide des mesures d'urgence 129

TMD

N° ID/ONU UN1210
Nom officiel d'expédition PRINTING INK
Classe (s) de danger relatives au transport 3
Groupe d'emballage III
Dispositions particulières 59, 142

Polluant marin
Désignation Cuivre.
 UN1210, Printing ink, 3, III

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification UN1210
Désignation officielle de transport de l'ONU Printing ink
Classe (s) de danger relatives au transport 3
Groupe d'emballage III
Code ERG 3L
Dispositions particulières A3, A72, A192
Désignation UN1210, Printing ink, 3, III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification UN1210
Désignation officielle de transport de l'ONU PRINTING INK
Classe (s) de danger relatives au transport 3
Groupe d'emballage III
EmS-N° F-E, S-D
Dispositions particulières 163, 223, 367, 955
Polluant marin NP
Désignation UN1210, PRINTING INK, 3, III, (31°C C.C.)

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Cuivre - 7440-50-8	1.0
Poudre d'aluminium (stabilisée) - 7429-90-5	1.0
Zinc - 7440-66-6	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Cuivre 7440-50-8	-	X	X	-
Zinc 7440-66-6	-	X	X	-

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)
Cuivre 7440-50-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Zinc 7440-66-6	1000 lb	-	RQ 454 kg final RQ RQ 1000 lb final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Éther monométhyle de propylèneglycol 107-98-2	X	X	X
Poudre d'aluminium (stabilisée) 7429-90-5	X	X	X
Cuivre 7440-50-8	X	X	X
Zinc 7440-66-6	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2 **Inflammabilité** 3 **Instabilité** 0 **Dangers particuliers** -
HMIS Risques pour la santé 2 **Inflammabilité** 3 **Dangers physiques** 0 **Protection individuelle** X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
 Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)
EPA (Agence de protection de l'environnement)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Classification SGH - Japon
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 12-déc.-2022

Date de révision 12-déc.-2022

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique